

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ACTON.**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Chantal Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté d'Acton, que la **vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes prévue le jeudi 11 juin 2020 est reportée à une date ultérieure**. Lorsqu'une nouvelle date sera déterminée, un avis public sera publié au moins 15 jours avant la tenue de cette vente.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle appliquée en raison des directives émises par le gouvernement du Québec (Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 2 avril 2020). L'objectif de cette modalité est de permettre la continuité des procédures, sans compromettre la santé des employé(e)s et des citoyen(ne)s.

Toute question peut être transmise à la MRC  
à l'adresse [info@mrcacton.ca](mailto:info@mrcacton.ca)

**AVIS DONNÉ à Acton Vale, ce vendredi sixième (6e) jour du mois de juin de l'an deux mille vingt (2020).**



**Chantal Lavigne,  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière.**